

## COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### **BELLE RELÈVE POUR UNE ENTREPRISE LOCALE**

**Joliette, lundi 18 mars 2019** – C’est en juillet dernier après plusieurs mois de préparation et d’organisation que M. Daniel Gagnon et ses fils Charles et Frédéric, ont acquis l’entreprise de conception d’armoires *Signé Garceau* à Saint-Ambroise-de-Kildare. Étant déjà à l’emploi pour la compagnie, ils ont donc travaillé de concert avec les fondateurs pour assurer la meilleure transition possible.

L’entreprise, créé en 2003 par Alexandre Garceau et son frère Guillaume, est bien installée sur le territoire et compte présentement 8 employés. Les nouveaux acquéreurs aspirent déjà à augmenter leur superficie d’entreposage sur place, leur capacité maximale de production étant déjà quasiment atteinte. Le point fort de cette transaction est que les repreneurs connaissent parfaitement les tenants et aboutissants de l’entreprise. Daniel Gagnon est responsable des ventes depuis neuf ans et a donc établi un très bon lien avec la clientèle. De son côté, Frédéric est installateur d’armoires depuis 6 ans, en plus d’avoir un bagage dans le domaine de la construction ce qui lui confère une bonne expertise dans les opérations. Enfin, Charles est récemment diplômé de l’Université du Québec à Trois-Rivières, dans le domaine de la gestion et vient donc compléter l’équipe pour les aspects administratif et marketing de *Signé Garceau*.

#### **SUPPORT DE LA CDÉJ ET DE PARTENAIRES**

Dans le cadre de ses activités, la Corporation de développement économique de la MRC de Joliette (CDÉJ) a pu jouer un rôle notable pour *Signé Garceau*. En plus d’apporter un support financier à l’entreprise grâce à un prêt du Fond local d’investissement (FLI), d’un montant de 100 000\$, elle a également pu remettre aux nouveaux entrepreneurs une subventions de 7 000\$ du Fond d’aide aux entreprises (FAE), volet relève.

Avec l’aide de Gérard Bernaténé, conseiller financement aux entreprises de la CDÉJ, pour l’obtention du prêt et de la subvention, l’apport financier important de Desjardins Entreprises de Lanaudière et grâce à la contribution de la SADC de D’Autray-Joliette, les entrepreneurs ont pu jouir d’un sain transfert d’entreprise.

#### **UN ACCUEIL APPRÉCIÉ**

En 2009, l’entreprise ne fabriquait des armoires que pour un seul entrepreneur, en plus de ses commandes pour le particulier. Aujourd’hui, ils sont plus de 12 à faire appel régulièrement à *Signé Garceau* pour des ventes récurrentes : « le fait d’avoir une clientèle qui vient autant de l’entrepreneur que du particulier change la dynamique de l’entreprise. Comme ce sont deux acteurs qui œuvrent à différents moments de l’année, ça fait en sorte que nous avons du travail 12 mois par année, plutôt que d’avoir des périodes creuses et d’autres plus achalandées ».

En complément, M. François Desrochers, maire de la municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, a profité de la remise du chèque de la CDÉJ pour venir rencontrer l’équipe. Lui qui avait déjà visité l’entreprise il y a quelques

années, fut agréablement surpris de la forte augmentation des revenus de l'entreprise depuis le transfert et de l'énergie des entrepreneurs. M. Denis Deschenes et Mme Nathalie Grenier de Desjardins Entreprises de Lanaudière, ainsi que Michael Bellerose de la SADC de D'Autray-Joliette, se sont également joint à cette rencontre afin de souligner cette belle collaboration qui a mené à cette acquisition.

### **À PROPOS DE LA CDÉJ**

La Corporation de développement économique de la MRC de Joliette (CDÉJ) est un organisme sans but lucratif, mandaté par la MRC de Joliette, qui offre un support de premier plan à toutes les entreprises de la région en leur proposant un accompagnement personnalisé pour la planification et la réalisation de leurs projets d'entreprises.

-30-

Renseignements :

Adèle Lavallée  
Coordonnatrice stratégies marketing et communication, CDÉJ  
450 752-5566 poste 7  
[communication@cdej.ca](mailto:communication@cdej.ca)

\*\* Sur la photo, de gauche à droite :